



JOYEUSES FÊTES !

Reprise de l'action en janvier !



LE CONGRÈS DU SNEP-FSU :
UN NOUVE ÉLAN
POUR LES ANNÉES À VENIR
P.5

ENQUÊT'ACTION
UNE ACTION POUR
LÉGITIMER (ET GAGNER !)
P.6

440 EMPLOIS SUPPRIMÉS
À LA RENTRÉE 2022 POUR
LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES
P.11

ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT
DE SPÉCIALITÉ (EPPCS) :
UNE SURENCHÈRE RISQUÉE
P.13

ET PENDANT CE TEMPS LÀ...

HÔPITAL :

Hôpital : un rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) estime nécessaire d'augmenter le nombre de lits ! Dans un document que le journal « Le Monde » s'est procuré, l'IGAS appelle à lever les « fortes tensions pesant actuellement sur les ressources humaines » à l'hôpital dans les services de soins critiques...

Sur les 5 080 lits de réanimation dont dispose officiellement la France aujourd'hui, environ 10 % sont déjà fermés, expliquent les auteurs du rapport. Ce sont 1 135 postes équivalents temps plein de médecins qui manquent, selon l'inspection, sans compter les autres personnels (infirmiers, etc.).

Bref, tout ce dont le non candidat qui fait campagne ne nous a pas parlé mercredi 15 décembre.

LOGEMENT :

Notre gouvernement, toujours préoccupé par le bien-être de tout le monde, souhaitait que les communes puissent vendre les logements sociaux (à qui ?). Contre l'avis du gouvernement, le député Peu (communiste), a réussi à faire adopter un amendement à la loi « 3DS » pour interdire cette possibilité aux communes qui ne respecte pas la loi SRU et l'obligation de 20 à 25 % de logements sociaux sur la commune. Sur les 2 091 dans ce cas en 2019, 1 100 ne respectent toujours pas le pourcentage légal !

Alors Neuilly ne va pas pouvoir vendre ses 6,8 % de logements sociaux...

VÉLO ET ÉCOLOGIE :

Au moment où le monde prend conscience des problèmes écologiques, le vélo est mis en avant pour apporter une partie des réponses à ces soucis. Le créateur Hugh Power a donc décidé de proposer un VTC à ... 884 000€... avec or massif et pierres précieuses !

Il n'est pas dit si deux 4X4 n'accompagnent pas chaque sortie pour protéger le propriétaire et son vélo. Ridicule ? Non indécent !

CLOUD :

En anglais, cela veut dire nuage. On nous fait donc croire que nos données seraient stockées dans les nuages... Dans les faits, les GAFA se régale de ce stockage dont les marges de bénéfices dépassent les 60 % ! Amazon Web c'est 1,6 milliards en France et plus de 13 milliards au niveau mondial ! Non seulement nous sous-traitons nos données, mais nous les confions allègrement à l'étranger (essentiellement aux USA) ou le gouvernement s'arroge le droit d'avoir des entrées sur certaines données... Même la DGSI (direction générale de la sécurité intérieure), le renseignement français, sous-traite au États-Unis dont nous connaissons la bienveillance !

Mais qui donc, faisant campagne sans être candidat, nous avait fait la promesse d'un « cloud » français et européen ?

LA VÉRITABLE RECONNAISSANCE DES AGENTES ET DES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE PASSE PAR UNE AUGMENTATION GÉNÉRALE DE LEURS SALAIRES

C'est le moment de le dire en signant la pétition que vous trouverez à cette adresse :

<https://lespetitions.eu/petition/org/intersyndicales/la-veritable-reconnaissance-des-agentes-et-des-agents-de-la-fonction-publique-passe-par-une-augmentation-generale-de-leurs-salaires>

D'accord le lien est un peu long, mais vous pouvez le retrouver sur le site du SNEP-FSU et signer pour faire entendre raison à ce gouvernement qui n'a de cesse que de

s'en prendre à nos salaires tout en continuant les cadeaux aux plus riches. Un clic comme cadeau à Blanquer ! Chiche ?



NON AU BAC BLANQUER !

RÉTABLISSEMENT DES ÉPREUVES NATIONALES, PONCTUELLES, TERMINALES ET ANONYMES POUR LA SESSION DE 2022

Les organisations et fédérations syndicales SNES-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC et FNEC FP-FO, SNALC, CGT Educ'Action, SNCL-FAEN et SUD éducation se sont réunies le 7 décembre 2021.

Elles renouvellent leur opposition :

- au contrôle continu qui aboutit à une augmentation de la charge de travail des élèves et des personnels,
- aux pressions multiples contre les enseignantes et les enseignants,
- à la dénaturation de nos missions qui fait perdre le sens de nos métiers,
- à une augmentation des inégalités entre les élèves,
- à la mise en concurrence des disciplines,
- à un baccalauréat « maison » qui accentue le tri social dans Parcoursup,
- aux suppressions de postes programmées par la réforme Blanquer du lycée.

Elles considèrent que le Projet Local d'Evaluation est un outil de mise en place du contrôle continu qui accentue les inégalités de traitement entre les candidates et les candidats. Elles en demandent la suppression.

La tenue des épreuves de spécialités en mars dégrade l'enseignement des disciplines concernées et provoque un stress inacceptable chez les élèves, au seul motif de la prise en compte des épreuves dans Parcoursup. Nos organisations syndicales s'opposent à la tenue des épreuves de spécialité en mars et exigent leur report au mois de juin. Plus globalement, elles demandent, dès la session 2022, le rétablissement du baccalauréat

national avec des épreuves nationales, terminales, ponctuelles et anonymes, seule organisation des examens gage d'égalité entre les lycéennes et les lycéens. Elles demandent la mise en place d'un plan d'urgence pour l'Education, pour les lycées, particulièrement frappés par les suppressions de postes dont la réforme du lycée a été l'occasion.

Depuis la rentrée 2021, dans de nombreux lycées et collèges, la mobilisation intersyndicale contre le PLE, pour garantir la liberté pédagogique des enseignantes et des enseignants, traduit l'attachement des personnels à l'existence du diplôme national, premier grade universitaire. Attachement exprimé par de nombreuses prises de position unitaires dans les établissements, les départements et académies, par des rassemblements, des voeux communs présentés dans les comités techniques académiques et départementaux.

Les organisations et fédérations syndicales SNES-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC et FNEC FP-FO, SNALC, CGT Educ'Action, SNCL-FAEN et SUD éducation soutiennent toutes les initiatives des personnels.

Elles appellent à amplifier la mobilisation contre le bac Blanquer et décident de prendre toutes les initiatives nationales nécessaires, y compris la grève, pour gagner le retour, dès 2022, à un baccalauréat avec ses épreuves nationales, ponctuelles, terminales et anonymes.

Elles appellent à amplifier les Heures d'Information Syndicales et Assemblées Générales dans le cadre syndical le plus large possible.

Communiqué intersyndical, Montreuil,
le 12 décembre 2021

/ SOMMAIRE /

News // 2

- Et pendant ce temps là...
- La véritable reconnaissance des agents et agentes de la fonction publique passe par une augmentation générale de leurs salaires
- Non au bac Blanquer !



Édito // 4

- Nous continuons d'être choyés
- Repartir de l'En-but... et marquer !



Action // 5

- Le congrès national du SNEP-FSU, un nouvel élan pour les années à venir
- Votes SNEP-FSU congrès 2021

Péda // 12-13

- Le ministère n'écoute toujours pas les alertes du SNEP-FSU
- CA UNSS du 10 décembre
- Le budget prévisionnel 2022
- Évaluation de l'enseignement de spécialité (EPPCS) : une surenchère risquée



Métier // 6-7

- Enquêt'action, une action pour légitimer (et gagner !) le « plus et mieux » d'EPS !
- Kit enquête « Votre avis sur l'EPS »
- En janvier 2022 : tous et toutes dans l'action pour l'EPS ! Modalités de mise en œuvre

Actualités // 14-15

- S'allier pour un nouvel élan pour le sport (congrès 2021 du SNEP-FSU)
- 10 propositions pour le sport
- Revalorisation salariale : halte au mépris !
- STAPS : mobilisation du 24 novembre, une journée qui en appellera d'autres !
- Le congrès national adopte la motion « Bifurcation écologique », une première pour le SNEP-FSU !

Semaine de l'eps // 8

- Des retours médiatiques de la Semaine de l'EPS 2021 : les 4h et le besoin de « plus et mieux » d'EPS résonnent massivement !

Corpo // 9-11

- Anticiper la DHG et exiger un plan d'urgence pour l'école !
- Enquête usure professionnelle et fin de carrière
- Communiqué de presse FSU. CGT, FSU, Solidaires : arrêt de leur participation à la conférence salariale dans la fonction publique
- 440 emplois supprimés à la rentrée 2022 pour la réussite de nos élèves
- Mutation : en janvier je veille au grain !





REPARTIR DE L'EN-BUT... ET MARQUER !

Même quand les Services Publics, l'École et l'EPS sont malmenés, nous ne restons pas sur la défensive ! Être à l'offensive, relancer vers l'avant, telle est la stratégie du SNEP-FSU. Pour la contre-attaque, il faut des soutiens, une solidarité sans faille, des solutions de passe, des groupés pénétrants, un arsenal offensif percutant et déterminé ! Il nous faut donc construire ce collectif solidaire et organisé. Renforcer l'équipe en adhérant permettra de gagner des mètres, des victoires d'importance et des avancées pour la discipline et les élèves.

Édito



NOUS CONTINUONS D'ÊTRE CHOYÉS

Nous aurions pu imaginer une campagne politique basée sur la réduction des inégalités, florissantes dans notre pays, notamment suite à la crise sanitaire. Il n'en est rien, au contraire ! Rappelons que durant cette crise, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté est en forte hausse et que, parallèlement, une infime partie de la population (les milliardaires notamment) s'est enrichie de manière indécente. Comment comprendre, alors que les services publics sont considérés et reconnus comme des remparts aux difficultés en France, lors des crises financières ou sanitaires, notamment pour leur rôle primordial dans la lutte contre les inégalités, que tout soit fait pour les détruire : suppression de lits d'hôpitaux, diminution des moyens alloués à l'école, suppression de fonctionnaires. Pire, on assiste dans ce début de campagne à une surenchère concernant les suppressions de postes dans la Fonction publique. C'est bel et bien une orientation en faveur des inégalités que prennent et assument certain-es candidat-es.

De plus, si nous voulions encore une preuve du mépris de notre gouvernement et de notre ministère à l'égard des fonctionnaires, il suffit d'observer la journée de négociation salariale à la Fonction publique du 9 décembre où la ministre De Montchalin annonce qu'elle maintient le gel de la valeur du point d'indice. Face au refus du pouvoir de mettre un terme à sa politique salariale désastreuse, la FSU, Solidaires, et CGT ont quitté la salle et le cycle des négociations salariales. Il serait pourtant temps de revaloriser les fonctionnaires qui agissent dans l'intérêt général. Ce ne sont pas des fardeaux mais des investissements sur l'avenir.

Il est temps que la question des services publics et de la Fonction publique soit considérée comme un investissement et non un coût.

Le SNEP FSU continuera de porter ses conceptions du service public et mettra en avant les besoins de l'École, de l'EPS et du sport dans l'intérêt de toutes et tous !

Ce bulletin
contient un encart
A4 en recto verso
ainsi qu'un numéro
hors-série

✉ coralie.benech@snepfusu.net



LE CONGRÈS NATIONAL DU SNEP-FSU, UN NOUVEL ÉLAN POUR LES ANNÉES À VENIR

Le congrès national du SNEP-FSU s'est tenu du 29 novembre au 3 décembre 2021. L'occasion pour l'ensemble des 220 délégués de toute la France de faire le bilan des quatre années écoulées et de construire des revendications pour l'amélioration du système public d'Éducation, de l'EPS, du Sport Scolaire et du Sport.

Plusieurs thématiques ont été discutées, travaillées :

- l'École, avec des problématiques liées à l'inclusion, l'éducation prioritaire... ;
- l'EPS avec ses programmes, sa certification ; les personnels et leurs nécessaires revalorisation et prise en compte, ainsi que les problèmes liés à la gestion des carrières, suite à la loi de transformation de la Fonction Publique ;
- la bifurcation écologique et les nécessités à repenser nos actions éducatives et syndicales ; le sport et le manque de politique publique qui rend incontournable la réflexion et notre implication ;
- le développement de notre syndicalisme ;
- les questions d'égalité femmes/hommes ont traversé l'ensemble des questionnements pour rechercher les pas en avant à opérer pour que ces dernières soient réelles... .

Des débats riches, des confrontations d'idées, d'analyses qui ont donné lieu à des réactualisations et de nouveaux mandats. Ce congrès, à la veille d'élections majeures (présidentielle et législatives), s'est conclu par un appel solennel en direction de la profession pour que la revendication des quatre heures d'EPS soit portée massivement autour d'une grande enquête à destination des usagers. Le SNEP-FSU invite tous et toutes les collègues d'EPS à distribuer et faire remplir cette enquête.

Par ailleurs, le congrès national lance un appel en direction des personnalités publiques (élu.es, sportifs et sportives de haut niveau, politiques, chercheurs, journalistes...) pour un développement de l'EPS, du Sport Scolaire et du Sport en France qui permette de répondre aux enjeux de démocratisation, d'émancipation, de santé publique, ...

S'engager résolument dans l'action pour un autre avenir, dans un contexte sanitaire qui met en exergue nombre de défaillance et à l'approche des élections, est un des mots d'ordre principal du congrès de Porticcio. Si une route est tracée, le chemin reste à parcourir et l'activité de chacun-e sera primordiale.

VOTES SNEP-FSU CONGRÈS 2021

Merci pour votre confiance

Les élections internes de notre organisation syndicale sont un moment important de la vie démocratique. En effet, elles permettent de vérifier la légitimité des orientations prises dans les instances nationales, répercutées aux niveaux académique et départemental. Ces élections ne sont pas toujours perçues comme importantes, mais il y a eu encore cette fois presque 41 % de participation ce qui est en légère hausse par rapport aux élections de 2017.

Avec 94,65 % de votes pour le rapport d'activité, 94,87 % de votes pour le rapport financier, chiffres eux aussi en augmentation depuis 2017, nous pouvons considérer que l'activité du SNEP-FSU est approuvée par les collègues.

Unité & Action, tendance majoritaire au SNEP-FSU obtient 93,7 % des voix et École Émancipée, deuxième tendance du SNEP obtient 6,3 %. Le nouveau bureau national sera donc composé de 30 titulaires Unité & Action et 3 titulaires École Émancipée.

Dans le contexte actuel, de destruction organisée des services publics et notamment de l'École et de nos métiers, il est primordial de savoir la profession en accord avec les orientations syndicales menées.

ENQUÊT'ACTION

UNE ACTION POUR LÉGITIMER

(ET GAGNER !) LE « PLUS ET MIEUX » D'EPS !

TOUS ET TOUTES SUR LE PONT DE L'ACTION EN JANVIER !

Dans le contexte d'une EPS affaiblie par le ministère (emplois, contenus, 2S2C, bouger 30 min, formation en STAPS...), la lutte à mener ne peut se passer des alliances que sont les parents d'élèves et du sens même de notre métier : faire apprendre et donner plaisir aux élèves. C'est pourquoi le SNEP-FSU a décidé de créer deux enquêtes : une à destination des parents, et une autre pour les équipes EPS et leurs élèves.

Pour peser, le SNEP-FSU a fait le choix de développer les alliances avec les parents d'élèves. Ces enquêtes sont donc des outils pour développer le « plus et mieux d'EPS » et leur mise en oeuvre dans tous les établissements un élément du rapport de force pour l'EPS de demain.

De plus, la perception de notre discipline par nos élèves, dans nos établissements, est un élément important en termes de retours sur nos pratiques, de réflexions sur le projet d'EPS et/ou pour faire évoluer les représentations des élèves.

Le SNEP-FSU vous a adressé un mail pour développer cette action début décembre et les enquêtes se mettent en place dans plusieurs établissements. Les premiers résultats que nous recevons sont très encourageants (tant des équipes EPS que des parents), mais nécessitent d'être confirmés par une massification des retours. Ces enquêtes seront des appuis de taille pour interpeller les candidat.e.s aux élections à venir (présidentielles et législatives) et légitimer le « plus et mieux » d'EPS que nous portons.

Nous ferons un bilan en février des résultats et nous vous appelons à agir fortement dès le mois de janvier 2022.

L'enjeu est à la massification du nombre de réponses sur tout le territoire pour peser dans les débats sur l'Ecole et l'EPS.

Dès le retour des vacances de décembre, le SNEP-FSU appelle tous les collègues à s'emparer de ces outils et à prendre des

contacts avec les associations de parents d'élèves localement. Chaque syndiqué.e doit agir en ce sens dans son établissement et avec son équipe EPS.

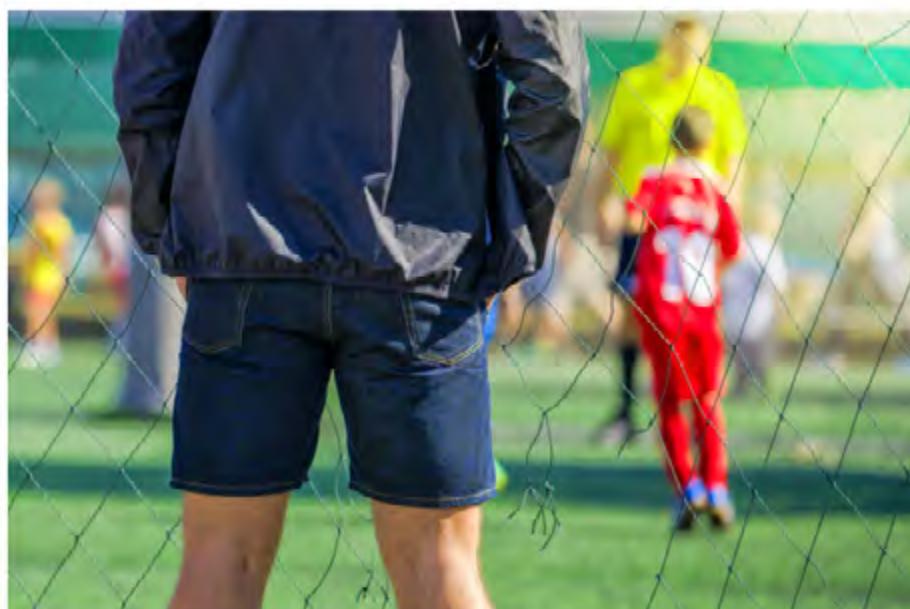
Le nombre de retours est un élément déterminant du rapport de force à créer. Le SNEP-FSU publiera les résultats définitifs en février 2022 pour peser sur les échéances à venir et interpeller les candidat.es aux élections.

Dépasser les 100 000 réponses* permettra d'avoir une masse de résultats leur donnant une forte légitimité. Cela demande une mobilisation de tous et toutes. Engageons-nous pleinement et avec motivation dans l'action !

*Ce qui est peu au regard des 4,7 millions d'élèves scolarisés dans le 2nd degré

Kit Enquête « Votre avis sur l'EPS »

Agir dans l'établissement - A la Une !, Campagnes pour l'EPS, Enquêtes



L'EPS vue par les parents et les élèves !

Vous trouverez ci-dessous le kit pour intervenir dans vos établissements

Explication, déroulé, entrée des résultats

[Télécharger](#)

Enquête « Équipes EPS / Établissement »

[Version papier Word](#)

EN JANVIER 2022 : TOUS ET TOUTES DANS L'ACTION POUR L'EPS !

MODALITÉS DE MISES EN ŒUVRE

Dans le contexte de manque de démocratisation des pratiques physiques, sportives et artistiques, des effets négatifs de la sédentarité, de besoin de pratique physique et sportive chez les jeunes, l'EPS a un rôle fort à jouer.

Afin de renforcer la place de l'EPS à l'Ecole, le SNEP-FSU vous propose d'agir en sollicitant l'avis des usagers du service public sur l'EPS.

Cela peut être utile pour chaque équipe EPS pour avoir une photographie des perceptions des élèves de l'EPS et de leurs souhaits. Cela sera utile pour la discipline d'informer les parents de la situation pour proposer des pistes d'améliorations (horaires, équipements, etc...).

Enquête sur l'EPS dans l'établissement (le regard des élèves)

Chaque équipe éducative peut s'en emparer pour avoir un retour sur la pratique de l'EPS dans son établissement et, en fonction des résultats et analyses, réaliser des choix futurs (mise en place d'événements, menus, programmation...).

Le SNEP-FSU estime que cela peut être réalisé en cours, en expliquant aux élèves le contexte de l'enquête (perspective des JOP 2024, nécessité de développer la pratique physique...). L'enquête est évidemment anonyme.

Ne pas hésiter à rappeler qu'avoir un retour des élèves sur l'EPS vécue par chacun.e est important pour chaque équipe EPS (projet EPS notamment). Pour réaliser un bilan de votre enquête d'établissement, vous disposez dans le kit d'une « feuille bilan des résultats Filles et Garçons ».

Chaque équipe initiant la démarche peut mettre en commun ses résultats et nous vous proposons que vous nous fassiez part des résultats.

Pour les retours individuels : <https://forms.gle/Kc3NZHmPksg6Gao7>

Pour l'entrée « en masse » de vos résultats pour les filles : <https://forms.gle/CHmYtnLVT-MayMW2q9>

Pour l'entrée « en masse » de vos résultats pour les garçons : <https://forms.gle/dELny7yWgCcNa5549>

Lettre et questions aux parents

Concernant la lettre aux parents, elle relève d'une action syndicale d'information/consultation des parents d'élèves sur les besoins pour améliorer l'EPS. C'est pourquoi, comme pour la diffusion d'informations par les fédérations de parents et la diffusion d'informations syndicales, il existe plusieurs possibilités :

1. Il est possible de diffuser aux élèves pour remise à leurs parents dans l'enceinte de l'établissement à plusieurs conditions :

- Il faut pour cela l'accord du chef d'établissement. Le document devra être visé, tamponné et signé par le chef d'établissement (pour accord).

- Il faut que le document soit cacheté (non visible pour les élèves). Soit dans une enveloppe, soit plié et agrafé.

Le message est à destination des parents (le code de l'éducation rappelle le principe de neutralité dans l'enceinte des établissements scolaires).

Ex : pour une feuille A4 (la partie visible est blanche, la partie écrite est repliée).

2. La diffusion par les associations de parents d'élèves (APE)

Vous pouvez vous mettre en relation avec les associations de parents d'élèves locales pour voir si elles souhaitent œuvrer pour permettre une diffusion du document (en format papier ou enquête numérique).

Elles peuvent ainsi envoyer par mail l'enquête parents pour diffusion

Enquête parents : <https://forms.gle/BjiD2JLRP7SxDTJ262>

3. En cas de désaccord du chef d'établissement pour la diffusion papier, il est possible de distribuer les documents à l'extérieur de l'établissement (devant la grille et en dehors des horaires de service pour les personnels), sans les précautions ci-dessus.

Nous vous invitons à annoncer qu'une distribution sera prévue (date et horaire) auprès de votre chef d'établissement et lui dire qu'il est plus simple (moins de jets des documents, message uniquement destiné aux parents...) que la distribution se fasse dans l'établissement.

Pour entrer « en masse » les résultats de l'enquête parent : <https://forms.gle/TrEn-LpVQwpgqNTp78>

Vous retrouverez toutes les informations (modalités, retours, etc...) sur le site.

En cas de besoin, prenez contact avec votre section départementale du SNEP-FSU pour vous accompagner dans les démarches.

Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) : les enquêtes sont anonymes et respectent donc la RGPD.

Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, du besoin croissant d'activité physique...

Donnez votre avis sur l'EPS...

<p><input type="checkbox"/> Je suis une FILLE <input type="checkbox"/> Je suis un GARÇON</p> <p>1. Parmi les disciplines scolaires, l'EPS est une de celle que tu aimes ? <input type="checkbox"/> Le Plus <input type="checkbox"/> Le Moins <input type="checkbox"/> Indifférent (autant que les autres) <input type="checkbox"/> Je ne sais pas</p> <p>2. Faire de l'EPS, cela t'apporte quoi ? Qu'apprécies-tu le plus en EPS ? (cocher 4 cases max) <input type="checkbox"/> Le plaisir d'apprendre et de découvrir de nouvelles activités physiques <input type="checkbox"/> Vivre des émotions <input type="checkbox"/> Le plaisir de dépasser tes limites <input type="checkbox"/> Travailler ensemble et en coopération avec d'autres camarades <input type="checkbox"/> Je sens bien dans ton corps et améliorer ta santé <input type="checkbox"/> Te défoncer <input type="checkbox"/> Rien</p> <p>3. Aimerais-tu avoir plus d'EPS dans la semaine ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Je ne sais pas</p> <p>4. En EPS, quelles sont les activités physiques sportives ou artistiques que tu préfères ? (cocher 4 cases max) : <input type="checkbox"/> Les sports collectifs <input type="checkbox"/> Les activités athlétiques (courses, sauts, lancers...) <input type="checkbox"/> Les activités aquatiques (natation...) <input type="checkbox"/> Les activités artistiques (danse, Arts du cirque...) <input type="checkbox"/> Les activités de la forme (Step, musculation...) <input type="checkbox"/> Les Activités Physiques de Pleine nature (Course d'orientation, escalade, ski, VTT, nautisme...) <input type="checkbox"/> Les activités gymna (Gym : sol, agrès ; acrosport...) <input type="checkbox"/> Les activités de combat (lutte, judo...) <input type="checkbox"/> Les activités réflexives (yoga...) <input type="checkbox"/> Les sports de raquettes (Tennis de Table, Badminton...) <input type="checkbox"/> Aucune</p> <p>5. Es-tu intéressé.e par les Jeux Olympiques et Paralympiques qui se dérouleront à Paris en 2024 ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas</p> <p>6. Pour les élèves inscrits à l'Association sportive. Pour toi l'AS c'est : (cocher 4 cases max) <input type="checkbox"/> Plaisir <input type="checkbox"/> Rencontre <input type="checkbox"/> Apprentissages <input type="checkbox"/> Loisir <input type="checkbox"/> Compétition <input type="checkbox"/> Entrainement <input type="checkbox"/> Bien-être</p>	<p>Enquête des profs d'EPS de l'établissement auprès des élèves</p> <p>Niveau de classe : _____</p> <p>Enquête à remettre à votre professeur.e d'EPS</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DES RETOURS MÉDIATIQUES DE LA SEMAINE DE L'EPS 2021

LES 4 HEURES ET LE BESOIN DE « PLUS ET MIEUX » D'EPS RÉSONNENT MASSIVEMENT !

Sur tout le territoire, du 15 au 19 novembre, les actions se sont démultipliées pour le développement de l'EPS. La médiatisation a été forte, et se poursuit encore en ce mois de décembre. Nous ne pouvons faire état de tous les retours que nous répertorions sur notre site. Nous continuons à agir pour que l'EPS et le sport scolaire fasse partie des enjeux des échéances électorales à venir.



RMC : l'appel des profs d'EPS : « Passons à 4 h de sport par semaine pour tous les élèves ».

Un reportage dans lequel les parents rappellent le besoin de développer l'EPS et les élèves leur plaisir de pratiquer. Didier Sablic, secrétaire national du SNEP-FSU, met en avant le besoin du plus et mieux d'EPS.



Dijon : Le bien public « Santé des jeunes : les profs d'EPS alertent ».

Journées de l'EPS organisées par le SNEP-FSU pendant la semaine de l'EPS.



Grenoble : l'action du SNEP-FSU à Grenoble.



Montpellier : France Bleu « Les profs d'EPS veulent doubler le nombre d'heures accordées au sport à l'école », interview de Patrick Bassis, secrétaire académique.



Limoges : France Bleu « Les profs d'EPS pédalent pour dénoncer la vétusté et l'absence d'équipements sportifs » Les militants du SNEP-FSU Limoges pendant leur périple.



Rennes : Ouest France « A l'école, ces professeurs demandent plus de sport et plus de postes ».



Nancy : L'Est Républicain « EPS : 4 heures par semaine pour tous ! »

Besançon : L'Est Républicain « les enseignants plaident pour 4h de sport par semaine pour lutter contre la sédentarité des enfants ».

Bordeaux : Sud-Ouest « Les profs d'EPS réclament plus d'heures de sport »



Toulouse : Sud radio « Opération 4 heures d'EPS pour tous », interview d'André Castellan, secrétaire académique du SNEP-FSU Toulouse.



Action du SNEP-FSU Drôme parue dans le **dauphiné libéré**.



vousnousils.fr : « les profs d'EPS réclament 4h par semaine pour tous les élèves ».



Grenoble : le dauphiné libéré « les profs d'EPS demandent plus de sport à l'école ».



ANTICIPER LA DHG ET EXIGER UN PLAN D'URGENCE POUR L'ÉCOLE !

La phase de répartition des dotations dans les établissements doit s'anticiper début janvier. A la rentrée 2022, 22 860 élèves de plus sont prévus dans le second degré public, mais 440 postes d'enseignant.es seront supprimés. Soit, depuis la rentrée 2018, près de 96 000 élèves en plus et 7 000 enseignant.es en moins !

De plus, la réforme de la formation des enseignant.es (mise en place des contractuel.es alternant.es en 2021 et des stagiaires à temps plein en 2022) est utilisée pour masquer le manque criant de moyens pour l'École (suppressions de postes, effectifs en hausse, recrutements insuffisants, recours à la contractualisation..).

Si la baisse des dotations n'est pas toujours très visible année après année dans certains établissement, sur le long terme, les dégradations sont massives (notamment en heures postes). Il ne faut pas s'habituer au « moins d'École » et utiliser la période de la DHG pour revendiquer, avec les parents d'élèves, les moyens nécessaires à un service public de qualité. Le développement des actions sur tout le territoire, lors de la phase des DHG, est un enjeu pour faire connaître les besoins pour l'Éducation et en faire un enjeu incontournable des échéances électorales à venir.



C'est pourquoi, nous vous appelons à anticiper :

- l'organisation d'une Heure Mensuelle d'Information Syndicale suite à la transmission du projet de DHG.
- le refus collectif des HSA pour créer des postes et ne pas nuire aux conditions de travail et à la santé des personnels.
- les actions à mener pour limiter le nombre d'élèves par classe qui est un enjeu essentiel pour une école de qualité.
- des « DHG alternatives » au plus près des besoins réels répondant à un projet de la réussite de tous.
- le vote CONTRE des dotations qui entérinent une école au rabais !

Le CADHG se réunira avec la nouvelle réglementation concernant la commission permanente qui, dans un certain nombre d'établissement, n'a pas été installée ; il est indispensable qu'un temps de travail ait lieu en amont avec l'ensemble des élus, notamment les parents d'élèves, avant le CA. Contactez directement les associations de parents d'élèves si rien n'a été prévu par le chef d'établissement.

Faisons de cette « période » des DHG, un temps d'expression démocratique des usagers et des personnels pour une École émancipatrice au service de la réussite de tous.les !

✉ nathalie.bojko@snefsu.net

ENQUÊTE USURE PROFESSIONNELLE ET FIN DE CARRIÈRE

83 % des enseignant.es d'EPS inquiet.es pour leur fin de carrière !

Les chiffres sont implacables, 83 % des enseignants d'EPS déclarent être inquiets pour leur fin de carrière. Nous vous présentons, dans cet article, les premiers résultats bruts de l'enquête « Usure professionnelle et fin de carrière » réalisée par le SNEP-FSU, résultats s'appuyant sur plus de 3 000 réponses.

La répartition des réponses à l'enquête en tranche d'âge est à la fois significative d'une préoccupation « naturelle » des collègues approchant de leur fin de carrière, mais aussi de celles et de ceux qui ne sont encore qu'en milieu de carrière. Ainsi, si 37,2 % des participants à l'enquête appartiennent à la tranche d'âge 50-60 ans, 30,6 % d'entre eux ont entre 40 et 49 ans.

Tous âges confondus, 81,8 % des collègues estiment que les conditions d'exercice actuelles de leur métier peuvent nuire à leur santé.

Sans surprise, les troubles musculo squelettiques apparaissent en premier dans les réponses relatives à la nature de problème de santé (68 %), ils sont suivis de près par les problèmes auditifs (54,5 %), de voix (18 %) et cardiovasculaires (9,1 %). Pour 81,2 % des participants à l'enquête, ils sont en lien avec l'exercice de leur métier et ont un impact sur l'exercice même de leur activité professionnelle. Les causes identifiées sont majoritairement liées à la nature des installations, des équipements, aux effectifs classes mais aussi aux déplacements.

Mais cette enquête met aussi significativement en évidence des risques psycho-sociaux. Ainsi, pour

78 % des collègues, la responsabilité liée aux missions d'enseignants d'EPS participe de l'usure professionnelle ainsi que le rapport aux hiérarchies, pour plus d'un personnel sur deux ! 75,9 % d'entre eux affirment ressentir du stress dans leur vie professionnelle. Ce stress ayant pour 56,7 % des répondants une incidence dans leur vie privée.

A n'en pas douter, les conséquences du new-management en œuvre dans l'éducation nationale ne sont pas sans relation avec ces derniers résultats.

Fort de ces premiers résultats incontestables, le SNEP-FSU portera la voix de la profession pour que nos fins de carrières soient aménagées et que soit reconnue la spécificité de notre métier.

✉ sebastien.beorchia@snefsu.net

COMMUNIQUÉ DE PRESSE FSU

9 DÉCEMBRE 2021

CGT - FSU - SOLIDAIRE : ARRÊT DE LEUR PARTICIPATION À LA CONFÉRENCE SALARIALE DANS LA FONCTION PUBLIQUE



Pendant ce quinquennat, aucune mesure générale de revalorisation salariale n'a été prise, alors même que les pertes de pouvoir d'achat sont énormes. Plus de 6 % depuis 2017. Le gouvernement n'a ainsi pas daigné dégeler le point d'indice considérant que cela ne rapporterait pas assez aux agent-es, eu égard à ce que cela coûte au budget de l'Etat. Quel mépris envers les 5 millions d'agent-es publics pour lesquel. les aucune reconnaissance globale n'aura eu lieu pendant ces 5 longues années marquées pourtant par leur engagement sans faille dans les conditions particulièrement difficiles qui perdurent encore.

Nos organisations CGT Fonction publique, FSU et Solidaires Fonction publique vous ont interpellée à de multiples reprises sur la problématique salariale dans la fonction publique. Un dernier courrier vous a été adressé le 16 novembre vous rappelant nos revendications immédiates et l'urgence à agir.

De votre déclaration en ce début de réunion, il apparaît que vous n'avez entendu aucun des points qui y figuraient et que les agent-es publics ne verront donc pas collectivement leur situation s'améliorer avant la fin de ce quinquennat. Nous le dénonçons avec force.

Comme nous avons pu le dire, le cadre de ce que vous avez pompeusement nommé « conférence sur les perspectives salariales » et qui n'a selon vos propres propos pas vocation à aboutir à des mesures concrètes avant la fin du quinquennat, ne correspond en rien à nos attentes ni celles des agent-es publics que nous représentons. Comment oser dans ces conditions parler de « perspectives » !

Nous soulignons d'ailleurs que le gouvernement a beau jeu de faire de grandes déclarations s'agissant de la nécessaire ouverture de négociations salariales dans le secteur privé quand lui-même se garde bien de donner l'exemple s'agissant de ses propres agents.

Nos organisations syndicales quittent donc cette réunion. Elles confirment également l'arrêt de leur participation au cycle de la conférence salariale, qui n'a de salariale que son titre, et dont la légitimité se trouve bien compromise par l'absence de participation d'organisations représentant une majorité des personnels.

Nous récusons par avance l'idée que nous pratiquerions ainsi la politique de la chaise vide puisque pour l'instant, c'est le gouvernement qui pratique une telle politique s'agissant des négociations salariales souhaitées par tous les agents avec toutes leurs organisations syndicales.

C'est bien de mesures générales concrètes dont les agent-es publics et le service public ont besoin. Il vous revient désormais d'ouvrir enfin et sans attendre de véritables négociations pour lesquelles nous sommes immédiatement disponibles.

[HTTPS://LESITE.SNEFPSU.FR/A-LA-UNE/TRIBUNE-DU-MONDE-POUR-LA-REVALORISATION-DES-SALAIRES-SIGNEZ-LA-PETITION/](https://lesite.snefpsu.fr/a-la-une/tribune-du-monde-pour-la-revalorisation-des-salaires-signez-la-petition/)

440 EMPLOIS SUPPRIMÉS A LA RENTRÉE 2022

POUR LA RÉUSSITE

DE NOS ÉLÈVES

C'est bien ce que propose le ministère de l'Education Nationale pour la rentrée 2022.

Ils n'ont pas froid aux yeux quand ils affirment qu'ils veulent réduire les inégalités, surtout quand on sait que le seul taux d'encadrement, qui a diminué, est celui concernant les SEGPA.

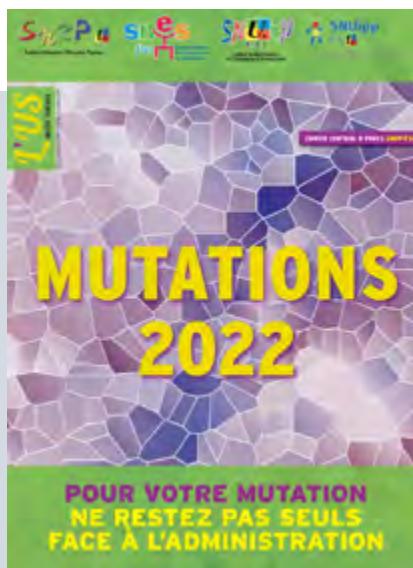
D'autre part, les chiffres confirment ce que le SNEP avec la FSU ont dénoncé depuis le départ, la réforme de la formation qui va placer les fonctionnaires stagiaires pour une majorité à temps plein devant élèves ne se fait que dans une logique comptable et non dans une logique de formation. Alors que 30 emplois sont récupérés sur les fonctionnaires stagiaires, ce sont plus de 1 000 équivalent temps plein en moyens d'enseignement qui sont récupérés.

Faire plus avec moins, c'est bien l'objectif du ministère, et cela se fait au détriment des conditions de travail des enseignants et des conditions d'apprentissage des élèves. Le ministère, à travers la suppression des emplois et ses différentes réformes menées au pas de charge ne fait que renforcer les inégalités sur le territoire et entre les élèves.

Sur le second degré ce sont 7 900 emplois qui auront été supprimés sur l'ensemble du quinquennat, nous ne pouvons accepter cette dégradation continue. Quelle considération pour notre jeunesse ? C'est une question d'avenir que d'investir dans le service public d'éducation.

Le SNEP-FSU réaffirme son exigence d'un plan pluriannuel de création massive d'emplois dans tous les métiers de l'éducation. La FSU demande que sans attendre un collectif budgétaire soit envisagé pour rétablir des conditions de rentrée dignes en 2022.

✉ coralie.benech@snefpsu.net



MUTATION : EN JANVIER JE VEILLE AU GRAIN !

Au mois de janvier, les barèmes et vœux retenus par l'administration pour la phase Inter seront affichés sur I-Profil. Nous vous conseillons vivement de vérifier ces informations afin de vous assurer qu'elles correspondent bien à votre situation et que votre barème intègre bien toutes les bonifications auxquelles vous pouvez prétendre. Si ce n'est pas le cas, il convient de contester auprès de l'administration en prenant attaché de vos élus du SNEP-FSU pour qu'ils, elles puissent vous aider à vérifier que vous avez bien été lésé.e et pour formuler votre contestation.

Cette étape est décisive, car sans réaction de votre part suite à l'affichage de votre barème sur I-Profil, c'est celui-ci qui sera retenu dans l'algorithme qui est utilisé pour procéder aux mutations.

La vigilance est donc de mise tant les enjeux sont importants. Ne restez pas seuls, comme d'habitude vous pourrez toujours compter sur les élus du SNEP-FSU, fort.es de leur expertise, pour vous assister dans vos démarches.

✉ polo.lemonnier@snefpsu.net

LE MINISTÈRE N'ÉCOUTE TOUJOURS PAS LES ALERTES DU SNEP-FSU

Avec ces véritables premiers passages « ordinaires » de CCF, les équipes d'EPS sont confrontées à l'application « absurde » des nouveaux référentiels. Plus d'échappatoire, la tartufferie ne tient plus. Désormais, les équipes doivent se dépatouiller « pour de vrai » avec leur propre construction. Situation cynique du new management, où on rend les acteurs complices de décisions contraires à leurs intérêts et à celle ici de l'EPS. De plus, avec le contexte général autour des dernières réformes du Lycée, l'eau se resserre sur les enseignants avec une pression accrue de la part des élèves et parents, liée aux projets locaux d'évaluation et à l'intrusion croissante dans nos vies des messageries professionnelles avec des demandes de justification de notes de plus en plus nombreuses. La tension sur l'évaluateur est donc grande.

Le « bazar » des nouveaux référentiels a au moins un mérite, celui de faire l'unanimité contre eux, personne ne veut en rester à ce « machin » insatisfaisant, qui n'était ni à écrire ni à faire (écrit par quelqu'un.es et jamais testé !).

Dans ce chaos organisé, il nous faut donc retrouver collectivement des équilibres pour éviter un KO individuel. Relever la tête, se donner de l'air, en se posant ensemble des questions syndicales sur l'évaluation, c'est salvateur !

Suite aux « premières » expériences in situ des CCF, le SNEP-FSU va organiser des rencontres avec la profession pour reprendre notre histoire commune sur l'évaluation. Pour entamer la réflexion, voici quelques questionnements récurrents soulevés lors d'échanges avec des collègues : Dans notre école républicaine, pouvons-nous nous satisfaire d'une inquiétude territoriale organisée sciemment par ces référentiels ? Quelle EPS donnons-nous à voir à travers cette évaluation avec seulement 12 points pour la motricité ? A l'heure où les élèves sont de plus en plus sédentaires, et dans le contexte sanitaire du moment, est-il pertinent d'être en évaluation permanente sur de multiples rôles sociaux non moteurs, au détriment du temps d'apprentissage spécifiques dans les APSA ?

Les référentiels actuels produisent une démonstration par l'absurde, tant ils déséquilibrent grossièrement le contenu de la discipline, et menacent d'entraîner l'EPS dans le vide. Un retour de balancier doit être provoqué. L'évaluation tient sur un fil tenu grâce à une construction chimérique, fruit de l'histoire professionnelle entre pragmatisme de terrain et théorie du traitement didactique des APSA. Cet épisode nous montre que les enseignants, avec le SNEP-FSU, sont, au final, les seuls garants de l'identité de l'EPS et de son destin.

✉ camille.jacques@snefpsu.net

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

Le budget s'élève à 35 M€ dont 7,8M€ pour la Gymnasiade. Il nous avait pourtant été dit qu'il y aurait un budget séparé !

Hormis le chapitre fonctionnement, qui était plus détaillé tout en comportant des lignes qui interrogent, nous n'avons eu que peu de réponses immédiates à nos questions. Il nous a néanmoins été confirmé que la subvention du ministère de l'éducation nationale et que les engagements des collectivités territoriales resteraient les mêmes et qu'ils étaient bien distincts de ceux dévolus à la Gymnasiade.

L'UNSS s'est engagée à répondre à nos questions pour la prochaine AG du 11 janvier sur - l'évaluation des entrées licences - la subvention du ministère des sports qui n'affiche pas le détail entre le contrat d'objectif, l'ANS et les fonds dédiés à la Gymnasiade - le détail des lignes honoraires et communication - le détail des crédits d'animation - le détail du budget de la Gymnasiade (entrées et dépenses)

Le budget a été voté avec 4 voix POUR, 4 CONTRE (élu·es des AS) et 2 ABSTENTIONS (le SNEP-FSU ayant prévenu qu'il

CA UNSS DU 10 DÉCEMBRE

Audition des 4 candidat·es au poste de directeur/directrice nationale UNSS

L'exercice consistait à un exposé de 10mn suivi de 10mn questions/réponses avec les membres du CA.

Le CA a porté les avis suivants :

L. Goreau (IA-IPR Versailles) : 16 favorables (dont 2 SNEP-FSU) et 4 défavorables.

G. Émane (Prof de sport à l'INSEP, vice-présidente de la FFJDA, médaillée olympique et aux championnats du monde) : 7 favorables, 7 défavorables et 6 abstentions (dont 2 SNEP-FSU).

P. Limouzin (Prof de sport, responsable de la maison de la performance en Nouvelle Aquitaine, ancien DTN de la FF Badminton) : 7 favorables, 9 défavorables et 4 abstentions (dont 2 SNEP-FSU).

O. Girault (Président de la ligue nationale de HB, médaillé olympique et aux championnats du monde) : 4 favorables, 14 défavorables et 2 absences (dont 2 SNEP-FSU).

L'aviso du CA n'étant que consultatif, le Ministre est seul décisionnaire. Nous espérons que la nomination interviendra dans les plus brefs délais et qu'elle reflètera les avis rendus par le CA. Quelle que soit la décision du ministre, le SNEP-FSU demandera à rencontrer très vite le nouveau directeur ou la nouvelle directrice.

ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ (EPPCS) : UNE SURENCHÈRE RISQUÉE

Dernière étape du processus officiel de la mise en place de l'enseignement de spécialité (EPPCS), la note de service relative à l'épreuve terminale est en attente de publication (Début 2022). Le 9 décembre, les services du ministère ont présenté pour discussion leur projet aux organisations syndicales, dont le SNEP-FSU.

Auparavant, le 10 novembre, un.e collègue de chacun des établissements pionniers avait été convoqué.e à une journée nationale à Paris. L'Inspection générale avait dévoilé aux collègues la primeur de ce projet et nombre d'entre eux avait interpellé ensuite le SNEP sur ce texte officieux.

Les dernières productions institutionnelles sur l'évaluation (référentiels BAC) ont montré que, décidées d'en haut et à quelques un.es, elles sont souvent hors sol. De plus, l'évaluation pilotant bien souvent le contenu de l'enseignement, par ce biais une orientation partisane des programmes s'effectue. Échaudés, notre vigilance collective est donc grande pour ne pas « rater » la dernière étape de la mise en place de cet enseignement. Enseignement qui, pour l'instant, grâce à l'investissement des équipes, semble satisfaire élèves, parents et enseignants.

LE PROJET ACTUEL EST TROP MUSCLÉ !

Nous avons exprimé nos doutes à l'administration, en étayant notre propos à partir des retours des collègues qui nous avaient informés de son contenu. Seul syndicat à connaître vraiment le terrain, et impliqué dans l'histoire de cet enseignement de spécialité, nous avons défendu des évolutions du texte. Bien qu'il soit regrettable que cet enseignement n'ait pas été créé en même temps que les autres, nous avons pu nous appuyer sur les épreuves déjà existantes dans d'autres spécialités, Art Danse ou Arts du cirque notamment, pour nous étonner, car les mêmes règles s'imposent à tous (type d'épreuve, coef,...)

Or, un sentiment de « surenchère » se dégage de ce projet, comme si les rédacteurs voulaient donner toujours plus



de gages que les autres pour garantir la reconnaissance de ce nouvel enseignement. De l'ambition et des exigences il en faut, mais la logique frénétique qui se dégage ici nous paraît contreproductif, car derrière les évaluations, il y a la préparation des candidats au bac. Pour les enseignants, il sera difficile de tout « bien » faire, sachant que l'année de terminale s'arrête en mars, pour renseigner Parcoursup.

Ce projet doit s'apprécier dans sa globalité, car le candidat doit passer l'ensemble des épreuves proposées. Sur chaque épreuve on peut discuter de son bien-fondé ou pas, et prises individuellement certaines ne sont pas dénuées d'intérêt propre. Mais au final, par accumulation, se dégage un grand risque d'infaisabilité de l'ensemble. Les conditions de passage imposées au candidat sont bien plus dures que dans d'autres spécialités, à vous d'en juger.

Pour l'écrit de 3H30, il est demandé de rédiger obligatoirement 2 parties : une dissertation sur un sujet général de culture sportive et une deuxième partie avec 2 sujets au choix à partir de documents. Pourquoi ne pas laisser le choix d'une seule partie comme en Spé danse ?

Pour l'oral (épreuve physique et entretien), 1 mois avant l'épreuve, le recteur tire au sort 2 champs d'apprentissage sur les 5, laissant gracieusement au candidat le choix d'un des deux. Par la création d'un aléa et d'un délai très court, cette mesure vise à imposer la polyvalence et à éviter une spécialisation sportive,

pourtant porteuse aussi d'intérêt dans le cadre de cet enseignement ! Spécialisation paradoxalement valorisée pour les candidat.es athlètes de haut niveau, dispensé.es de passage d'épreuve physique et avec l'attribution de la note maximale. Comprendra qui pourra !

Dur dur, le dernier mois, pour l'élève spécialiste de l'APSA qui n'est pas tirée au sort. L'argument de contrainte d'organisation du jury justifiant de réduire à 2 activités maxi par établissement ne nous paraît pas sérieux. Avec l'expérience des jurys d'enseignement optionnel ou des sessions de rattrapages, nous pensons que c'est un faux problème.

Pour finir cette épreuve terminale, un entretien commentant une prestation physique est proposé. Cet entretien ne s'appuie pas sur la prestation physique in situ, mais sur une vidéo d'une prestation du candidat dans une APSA choisie par le candidat et issue de la programmation du cycle terminal. Un cahier des charges pour les enregistrements est proposé. Un travail considérable de préparation en perspective, pour les profs comme pour les élèves !

N'en jetez plus, celles et ceux qui marcheront bien dans cette organisation pourront se présenter directement au CAPEPS !

Espérons que tout cela n'est pas fait pour dissuader les jeunes de suivre cet enseignement. Nous attendons d'ailleurs les propositions d'extension de l'implantation de la spécialité promises.

S'ALLIER POUR UN NOUVEL ÉLAN POUR LE SPORT

(CONGRÈS 2021 DU SNEP-FSU)

Cette année, l'ensemble des syndiqué.es du SNEP-FSU a eu l'occasion de s'exprimer sur les questions du « sport », en participant aux congrès (départementaux, académiques, national), puisque le SNEP-FSU avait choisi d'en faire un des quatre thèmes à traiter.

Après avoir échangé sur les problématiques du sport dans la société, les congressistes ont abordé les politiques sportives (rôle de l'Etat et des associations notamment), l'héritage des Jeux de 2024, le besoin d'espaces de concertation entre les différents acteurs, avant d'aborder la question des alternatives.

Les débats ont notamment porté sur les relations entre les enseignants d'EPS et le sport fédéral, mais aussi sur la nécessité de renforcer le ministère des sports face à l'Agence Nationale du Sport et de conforter ses personnels JS dans leurs spécificités et expertises.

Grâce à ces travaux, le SNEP-FSU va mettre à jour ses « 10 propositions pour le sport » qu'il adressera aux candidat.es aux prochaines élections (présidentielle et législatives).



© Jean-marie hervio knsp

10 PROPOSITIONS POUR LE SPORT

1. Un ministère Jeunesse et Sports de plein exercice, renforcé, au sein d'un pôle éducatif
2. Un financement pérenne du sport équivalent à 1 % du budget de l'Etat
3. La construction d'une politique concertée avec l'ensemble des acteurs du sport
4. La création d'un observatoire des inégalités territoriales du sport
5. Un réseau national d'établissements du sport (CREPS/IN-SEP/écoles nationales) à renforcer
6. Des formations d'Etat aux métiers du sport menées par les établissements du sport et les universités (et non par des organismes de formation privés)
7. Un soutien accru à la vie associative (mouvement sportif et clubs)
8. Un plan de construction et rénovation pour des équipements sportifs durablement performants
9. Une vision unitaire du sport, où le respect de l'être humain est une priorité, quels que soient le niveau et le cadre de pratique
10. Un développement de la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap

L'ensemble de ces propositions doit s'inscrire dans une nouvelle loi d'orientation et de programmation.

✉ gwenaelle.natter@snefpsu.net

REVALORISATION SALARIALE : HALTE AU MÉPRIS !

Jeudi 9 décembre, la FSU, CGT et Solidaires ont mis un terme à leur participation à la conférence salariale initiée par la ministre de la Fonction publique A. De Montchalin. Pourquoi avoir claqué la porte ? La raison est assez simple. La ministre se refuse à ouvrir véritablement des négociations. Elle s'enferre dans sa conception libérale en refusant catégoriquement toute revalorisation générale, notamment par le dégel de la valeur du point d'indice. Elle continue de prôner des revalorisations via le renforcement des indemnités et des primes qui, nous le savons, sont très discriminatoires, notamment à l'égard des femmes qui sont déjà largement pénalisées. Cette orientation est non seulement inacceptable compte tenu de la perte de pouvoir d'achat que nous subissons, renforcée par une forte inflation, mais aussi du fait que dans le même temps le gouvernement appelle les entreprises privées à relever les salaires. Sûrement là encore le fameux « en même temps » cher à Emmanuel Macron ou bien la traduction du « faites ce que je dis mais pas ce que je fais ! ». Ainsi, pour ce pouvoir, les 5,3 millions d'agents publics, soit 20 % du salariat français, devraient se contenter de miettes, alors qu'ils sont au service de l'intérêt général au travers de leurs missions, en permettant l'effectivité des services publics sur tout le territoire. Cette fin de non-re-

cevoir est une insulte à notre engagement qui a pourtant été une fois de plus salué et reconnu pendant la crise sanitaire. Cela relève du mépris quand nous faisons le constat des sommes colossales distribuées aux plus riches au travers du CICE et autres dispositifs fiscaux. Deux poids deux mesures, open bar pour le capital et des clopinettes pour les fonctionnaires et les retraité.es, qui eux aussi sont les victimes de ces choix. Alors que c'est un sujet qui est une priorité dans les attentes des françaises et français, une tribune portée par des syndicalistes, politiques, responsables d'associations, artistes... vient d'être publiée dans le journal le Monde pour une revalorisation générale des agent.es publics. Elle est déclinée en pétition que nous vous invitons à signer et à faire signer largement afin que cette revendication prenne corps dans le cadre des échéances politiques à venir. Vous pouvez retrouver cette pétition sur le site du SNEP-FSU.

Pour nos salaires, il est venu le temps de faire entendre sa voix et de se mobiliser !

✉ polo.lemonnier@snefpsu.net

STAPS : MOBILISATION DU 24 NOVEMBRE,

UNE JOURNÉE QUI EN APPELLERA D'AUTRES !

La journée d'action nationale et locale du mercredi 24 novembre 2021, à l'initiative du SNEP, du SNESUP (FSU) et de collectifs d'enseignant·es des STAPS de Rennes 2, le Mans, Rouen, la Réunion... a été une mobilisation à élargir et amplifier pour obtenir un « plan d'urgence et de ratrappage ».

Sur le plan national, nous avons fait une conférence de presse avec l'AFP, Le Monde, l'AEF, 20 minutes, qui ont donné lieu à des articles conséquents et des relais importants sur Twitter... Libération et l'Huma s'étaient excusés et ont couvert aussi le sujet. Participaient aussi



comme intervenants l'ANESTAPS, ainsi que des collègues de Rennes, Bobigny, Chambéry, Le Mans pour témoigner de leurs réalités.

Le mercredi après-midi, un rassemblement a eu lieu devant l'Assemblée nationale où 10 STAPS étaient représentés. Chaque STAPS a pris la parole pour témoigner... L'ANESTAPS est venu apporter son soutien en la personne de son président.

10 député·es sont venu·es témoigner leurs soutiens et se sont publiquement exprimé·es sur leurs actions en tant que parlementaire... avec un arc (PCF, PS, LFI) dont MG Buffet (PCF), Mme S. Tolmont et Mme M. Karamanli (PS), F. Ruffin (LFI). De nombreux collègues de plus de 30 STAPS nous ont envoyé des messages de solidarité.

D'un point de vue académique, il y a eu une douzaine de mobilisations devant des rectorats et audiences sur les besoins dans le cadre du dialogue stratégique de gestion (DSG).

Nous travaillons maintenant à la suite, notamment en tirant le fil du « jour du

dépassement » (consommations des heures statutaires d'enseignement sans Heure complémentaire et vacataire rapportée au besoin total des maquettes et des semaines d'enseignement). Par exemple les STAPS de Rouen et Marne la Vallée ont calculé qu'ils atteignaient ce jour mi-décembre, pour Orléans et le Mans c'est mi-janvier, ...

Nous allons programmer une nouvelle AG en visio avec tous les STAPS en janvier pour faire le point (bilan des DSG) et travailler sur la suite des actions. Nous espérons bien construire aussi un rassemblement en présentiel au niveau national pour les STAPS.

Pour conclure, une journée d'action de très bonne qualité sur les contenus exposés, la restitution des médias et des parlementaires. Les délégations présentes à Paris ont été très actives ainsi que les actions locales. **Une dynamique et du lien continuent à se tisser qui ne demandent qu'à s'élargir, s'enrichir et s'amplifier.** « Bref ce n'est qu'un début !... »

✉ pascal.anger@snefpsu.net

LE CONGRÈS NATIONAL ADOpte LA MOTION « BIFURCATION ÉCOLOGIQUE (BE) », UNE PREMIÈRE POUR LE SNEP-FSU !

Parce que la crise écologique impacte dès maintenant l'EPS, le sport scolaire, le sport et la profession, le SNEP s'inscrit dans la réflexion et les mandats de la FSU et développe ses propres réflexions et propositions pour une BE qui doit être solidaire, démocratique et juste socialement.

Le travail du groupe BE au SNEP-FSU a pour but depuis sa création, de démontrer qu'il est possible d'allier sobriété sans diminuer la qualité de l'enseignement et sa démocratisation, et d'activer des leviers pour que les décisions politiques soient enfin à la hauteur des enjeux. La sortie du prochain livre équipements du SNEP-FSU le démontre.

La politique d'encouragement aux petits gestes et à la responsabilité individuelle sur les pratiques éco-responsables à la maison ou au travail ne doivent pas éclipser les conséquences des non-décisions politiques fortes pour diminuer l'impact de secteurs entiers, industriels ou économiques, responsables de 75 % des émissions de gaz à effet de serre. La bonne conscience écologique ne doit pas s'arrêter aux portes des ministères.

La motion initiale présentée lors du congrès a été fortement enrichie grâce aux contributions des militants en commission ; la richesse des débats prouve qu'à travers ce chantier syndicalisme et BE, il est possible de travailler collecti-

tivement sur les prises de conscience et l'impact sur nos comportements et métiers.

Ainsi, la motion regroupe les multiples enjeux et thématiques propres notamment à l'exercice de notre métier et propose des actions et des solutions pour tendre vers une sobriété : équipements sportifs, transports et mobilités douces, le sport scolaire, le matériel pédagogique, la formation initiale, les grands événements sportifs et notre fonctionnement syndical (élaboration d'un cahier des charges pour l'organisation des événements du SNEP-FSU)

La BE doit passer par des politiques publiques, un investissement d'une

ampleur inégalée et la justice sociale. Le rôle central de la puissance publique est incontournable. Elle peut avec les citoyen·ne·s engagé·e·s influer significativement sur les politiques libérales actuelles.

Syndicalement, les audiences dans les conseils départementaux et régionaux, dans les mairies, dans les comités de pilotage doivent permettre aux militants de faire entendre les positions du SNEP-FSU sur les investissements publics et les crédits nécessaires pour œuvrer à l'urgente et nécessaire bifurcation écologique.

✉ linda.veschetti@snefpsu.net



CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne - Siren n° 784 275 728 - RCS Meaux - Immatriculation ORIAS n° 07 027 138 - BCCF - Société anonyme à direction et conseil de surveillance au capital de 170 386 630 euros - Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France - 75011 Paris Cedex 13 - Siren n° 493 455 012 - RCS Paris - Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 - Crédit photo : © Roman Lehanno - Conception : Insign 2021 - Merci à Mark, Professeur d'EPS, Marie-Elisabeth, infirmière anesthésiste, Pierrick, Responsable énergie, Aurelie, Commandant de police d'avoir prêté leur visage à notre campagne de communication.

casden 

BANQUE POPULAIRE

La banque coopérative
de la Fonction publique



« COMME NOUS,
REJOIGNEZ LA CASDEN,
LA BANQUE DE LA FONCTION
PUBLIQUE ! »

Mark, Marie-Elisabeth, Pierrick, Turélie, agents de la Fonction publique



PARIS 2024



PARIS 2024

Partenaire Premium

casden.fr



Retrouvez-nous chez

BANQUE
POPULAIRE 